



VILLE
de
CHATEAUBRIANT

CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE PUBLIQUE DU JEUDI 20 OCTOBRE 2022

DIRECTION GÉNÉRALE
DGS/MH

Membres en exercice : 33

**Délibération n° 69 - Mise à disposition d'un local municipal pour la création d'une
Maison France Services**

Le vingt octobre 2022, à dix-huit heures quinze, les membres du Conseil Municipal de la commune de CHÂTEAUBRIANT, convoqués en session ordinaire le quatorze octobre 2022, se sont réunis à l'Hôtel de Ville, dans la salle ordinaire de leurs séances, sous la présidence de Monsieur Alain HUNAULT, Maire.

Etaient présents :

M. HUNAULT, Mme CIRON, M. BOISSEAU, Mme BOMBRAÏ, M. NOMARI,
Mme SONNET, M. MARSOLLIER, Mme GALLAND-PLUMEJAULT,
M. PADIOLEAU, Mme BOURDEL, M. GICQUEL, Mme GITEAU, M. FLATET,
M. AMIOUNI, M. TRIMAUD, Mme JARRET, Mme BOURDAIS, M. LE MOEL,
M. KESKIN, Mme DEGRE, M. SINENBERG, M. BEASSE, Mme CHAUVIN,
Mme HEBERT, Mme RICHET, M. BARON, M. GAUDIN, Mme LEGRAIS-
OZBERK, Mme PALIERNE, M. LE HECHO.

Etaient excusés :

Mme PAYET a donné procuration à Mme CIRON

M. EMERIAU a donné procuration à M. BOISSEAU

Mme ORAIN a donné procuration à M. GAUDIN

Secrétaire de séance : Mme HEBERT

OBJET : Mise à disposition d'un local municipal pour la création d'une Maison France Services**E X P O S E**

La Communauté de Communes Châteaubriant-Derval a créé en avril 2018 une Maison de Services Au Public à Derval. Cette structure, labellisée France Services au 1^{er} janvier 2020, se distingue aujourd'hui par sa fréquentation en constante augmentation. Elle est en effet classée première, parmi les 18 structures France Services de Loire-Atlantique, avec plus de 12 000 usagers accueillis sur les années 2020 et 2021 alors que la seconde structure sur le département enregistre près de 5 500 usagers sur les deux années. La Maison, France Services de Derval compte à ce jour plus d'une vingtaine de partenaires ou d'organismes présents (Pôle emploi, Caisse Nationale d'Assurance Maladie, Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse, Caisse Nationale d'Allocations Familiales, Mutualité Sociale Agricole...). Elle met également à disposition du public du matériel informatique, une photocopieuse, un scanner et le wifi. L'agent d'accueil, employée par la Communauté de Communes, assure l'accompagnement des usagers dans leurs différentes démarches administratives dématérialisées (cartes grises, passeports, cartes d'identités...).

L'Etat poursuit le maillage des France Services sur le territoire départemental avec l'objectif d'implanter 30 France Services d'ici fin 2022. A ce titre, après échanges avec Monsieur le Sous-Préfet de Châteaubriant-Ancenis, et pour renforcer l'offre de services sur le territoire, la Communauté de Communes souhaite installer une structure France Services sur le quartier prioritaire de la Ville aux Roses à Châteaubriant. Cela permettrait aux habitants du Nord et de l'Est du territoire de bénéficier de ce service de proximité à moins de 30 minutes de leur domicile.

Il est à noter que sur l'année 2021 et sur 7 150 usagers accueillis à la Maison France Services de Derval, 942 provenaient du Nord et de l'Est du territoire communautaire dont 751 domiciliés sur Châteaubriant.

Par délibération du 30 juin 2022, la Communauté de Communes Châteaubriant-Derval a décidé d'installer un Espace France Services au sein du quartier prioritaire de la Ville aux Roses à Châteaubriant.

Ainsi, il vous est proposé de mettre à disposition, à titre gratuit, de la Communauté de Communes, le local municipal, situé 18 rue César Franck à Châteaubriant (44110), qui accueillait l'Office Municipal des Sports (OMS), pour une durée de trois ans renouvelables.

D E C I S I O N

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide d'autoriser M le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer tous les actes nécessaires à la mise à disposition à titre gratuit, pendant 3 ans, renouvelables, du local municipal, situé 18 rue César Franck à Châteaubriant (44110), à la Communauté de communes Châteaubriant-Derval pour la création d'une Maison France Services.

Préfecture de Loire-Atlantique

044-214400368-20221021-2-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 21-10-2022

Publication le : 21-10-2022

Les propositions sont adoptées à l'unanimité
Fait et délibéré à Châteaubriant
A l'Hôtel de Ville, le 20 octobre 2022

Le Maire,
Alain HUNAUULT



Secrétaire de séance,

Ilona HEBERT



Le Maire,

Alain HUNAUULT